

## Changement à notre contenant pour l'échantillonnage pour les sols

Maxxam s'est toujours investi en faveur des innovations durables dans le domaine des sciences environnementales et analytiques. Nous avons le plaisir de vous annoncer une nouvelle amélioration qui sera apportée au volume des contenants d'échantillonnage requis pour les analyses de sols. Ce changement sera effectif dès la fin de l'été 2016.

Le format du contenant en verre pour les sols sera maintenant d'un volume de 120 mL (et non plus de 250 mL comme auparavant). A noter que le contenant en verre de 60 mL sera toujours requis pour l'analyse des composés organiques volatils (COV).



*Nouveau*

*Ancien*

Ce changement n'aura aucune incidence sur l'exactitude et la précision des données, ni sur la sensibilité de la méthode (c.-à-d. que les LDR resteront les mêmes) ni sur notre respect des critères réglementaires. Pour des matrices particulières (par exemple les matières résiduelles et les échantillons avec des particules grossières), il sera toujours possible de demander des contenants de 250 mL.

De plus, cela apportera les avantages suivants :

- Diminution du poids du matériel d'échantillonnage acheminé et utilisé sur les sites de travail
- Augmentation du nombre de points d'échantillonnage possibles par glacière
- Diminution des frais d'expédition en raison de la réduction du poids requis par échantillon
- Amélioration de la logistique de l'entreposage des échantillons
  
- Tout en donnant un coup de pouce à notre planète !

Août 2016